

l'essentiel^{CP}



de la Commission permanente du Conseil général du Finistère

Septembre 2009

Numéro 26

COMMISSION INSERTION ET ÉCONOMIE

Lutte contre l'exclusion : 50 664 €

Dossier 2, page 5

1 - Activation des clauses d'insertion dans les marchés publics

Pour accompagner les entreprises titulaires de marchés publics comportant des clauses d'insertion, le Conseil général du Finistère s'appuie sur un réseau de partenaires.

La Maison de l'emploi et de la formation professionnelle de Brest (MEFP) emploie deux chargés de mission à temps complet et Morlaix Communauté un mi-temps pour assister les maîtres d'ouvrages dans la mise en place de ces clauses.

Ils interviennent pour le compte du Conseil général en exerçant les fonctions suivantes :

- animation territoriale du dispositif d'ingénierie (assistance technique, appui conseil et accompagnement des entreprises tributaires...)
- organisation du suivi des bénéficiaires des clauses d'insertion ;
- participation aux instances et aux réseaux chargés de la mise en œuvre, du suivi ou du développement des clauses d'insertion.

En contrepartie, le Cg29 s'engage à financer annuellement les collectivités employeuses et prend en charge une partie du coût salarial.

Pour 2009 :

- **13 600 €** à la Maison de l'emploi du Pays de Brest

- **9 064 €** à Morlaix Communauté

2 - Partenariat avec les groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ)

Pour optimiser le retour à l'emploi des publics bénéficiaires du PDI (Plan Départemental d'Insertion), le Conseil général négocie des conventions de partenariat avec les GEIQ.

Les GEIQ regroupent des entreprises qui, pour résoudre leurs problèmes de recrutement, parient sur le potentiel des personnes en difficulté d'accès à l'emploi. Ils rendent ainsi accessible les contrats en alternance à des publics que les entreprises n'auraient pas pu embaucher en direct. Ils apportent une réponse innovante en matière d'accès à l'emploi, et font preuve d'une

véritable expertise dans ce domaine (capacité d'orientation et de mobilisation, double tutorat social et professionnel, gestion des ressources humaines).

- **14 000 €** au GEIQ BTP de Quimper Cornouaille, composé de 20 entreprises du bâtiment et des travaux publics.

- **14 000 €** au GEIQ de Brest, composé de 35 entreprises du BTP.

Insertion sociale et professionnelle : 333 430 €

Dossier 3, page 11

Actions innovantes et colloque

Dans le cadre de sa politique de soutien à l'économie sociale et solidaire, le Cg29 subventionne 2 structures innovantes socialement et économiquement.

- **10 000 €** d'aide au démarrage à la Coopérative d'Activités et d'emploi Penn Ar Bat. Opérationnelle depuis 2008 et spécialisée dans le secteur du bâtiment, elle a pour objet la réalisation et la vente de travaux et de prestation de services dans les domaines du bâtiment.
- **15 000 €** d'aide au démarrage à la Société Coopérative d'Intérêt Collectif, « Agence pour la Gestion du Service Espaces et Littoral ». Créée en 2002, elle promeut et développe une activité professionnelle d'entretien de l'espace rural et littoral en domaine public. Elle intervient pour des prestations auprès de collectivités locales, d'institutions et d'associations essentiellement sur le pourtour de la rade de Brest.
- **3 000 €** à Brest Métropole Océane pour l'organisation d'un colloque « politiques publiques et économie sociale et solidaire » au Quartz de Brest, les 28 et 29 mai 2009.

Actions d'insertion sociales et professionnelles

Pour mener à bien sa politique d'insertion et mettre en œuvre son Plan départemental d'insertion (renforcer les solidarités, construire une économie solidaire et permettre une insertion professionnelle durable), le Conseil général s'appuie sur de nombreux partenaires.

- **750,50 €** à l'association ABI 29 (Association au bénéfice de l'insertion), qui a organisé le 23 juin 2009, une sortie culturelle pour 23 personnes du chantier d'insertion qu'elle met en œuvre (visite du musée de l'école rurale en Bretagne à Trégarvan et de la maison des vieux métiers à Argol).
- **301 €** au comité départemental d'éducation pour la santé pour la visite de la maison des vieux métiers d'Argol par 10 personnes de l'atelier « vie quotidienne » de Pont L'Abbé/Audierne.
- **104,30 €** à l'association « le jardin du Pays bigouden » pour la visite, par 4 personnes de l'atelier d'insertion, du musée de l'école rurale en Bretagne à Trégarvan et la visite de la maison des vieux métiers à Argol.
- **223,60 €** au Centre intercommunal d'action sociale du Cap Sizun: location d'un véhicule à l'association Mobil Emploi pour permettre le déplacement des personnes inscrites à une formation de l'AFPA de Quimper et de Brest.
- **13 334 €** à l'association D.Place pour assurer la mobilité des personnes en insertion professionnelle sur le Pays de Morlaix, du 1^{er} septembre au 31 décembre 2009.
- **10 000 €** à l'Entreprise d'insertion par le travail Sato Interim pour assurer le transport de ses salariés, de Morlaix à Poullaouen (pour une période de 6 mois).
- **87 000 €** à l'association Don Bosco Feu Vert: mise en place d'un accompagnement spécifique à l'apprentissage de la conduite automobile pour un

public en très grande difficulté (150 personnes concernées en 2009).

- **32 382 €** à différentes structures d'insertion proposant des prestations de restauration et/ou de mobilité aux bénéficiaires du R.S.A.

Accompagnement à la création d'activités

- **13 600 €** à Cob Formation pour l'accompagnement des parcours de créateurs/repreneurs d'entreprises.
- **2 500 €** à la Coopérative d'Activités et d'Emploi Pen Ar Bat pour l'accompagnement de 20 porteurs de projet dans le secteur du bâtiment.
- **30 000 €** à la Coopérative d'Activités et d'Emploi Chrysalide pour l'accompagnement de 60 porteurs de projet, bénéficiaires du RSA ou jeunes de 18 à 25 ans en insertion professionnelle.
- La CAE Chrysalide met en place 2 nouveaux projets qui nécessitent une aide au démarrage.
 - **Projet Artenréel: 12 500 €** pour l'aide au démarrage du département artistique et culturel « Artenréel » qui permettra à des porteurs de projets du secteur artistique et culturel de vivre de leur art et **18 750 €** pour l'accompagnement de 30 personnes par cette nouvelle structure.
 - **Plate-forme d'initiatives pour les Artistes du Finistère (PIAF), 12 500 €** d'aide au démarrage du PIAF, qui met en relation professionnelle des experts des arts plastiques et du spectacle vivant, et **13 425 €** pour l'accompagnement de 30 personnes.

- **5 600 €** à l'association ERPE (En Route Pour l'Emploi), pour la réalisation de travaux de réhabilitation de ses locaux à Brest.

Aides à la création d'entreprises

Cette aide, créée en 1997, permet de soutenir la création d'entrepri-

se par des bénéficiaires du RSA. Chaque année 80 à 100 projets sont financés suivant des critères précis :

- l'aide est plafonnée à 4 000 € ;
- le dossier doit être validé par la commission locale de lutte

contre les exclusions ;

- elle est réservée au projet d'un budget inférieur à 45 000 € ;
- Au mois de septembre 2009, 15 dossiers sont présentés pour un montant de **52 460 €**.

Enseignement supérieur et recherche : 1,466 million d'Euros

Dossier 9, page 55

Contrats de projet 2007-2013 :

• volet enseignement supérieur : 465 930 €

La région Bretagne et les collectivités locales finistériennes ont choisi d'accompagner l'État dans la modernisation de la résidence universitaire de Quimper (152 chambres).

Ce projet consiste en :

- l'amélioration du confort des chambres ;
- la réfection des espaces communs ;
- une meilleure accessibilité aux personnes handicapées ;
- la rénovation et la mise en conformité des équipements techniques ;
- le renforcement de l'isolation thermique et acoustique.

• volet recherche : 425 000 €

Le Conseil général a prévu une enveloppe de 6 millions d'€, répartis sur 24 sous-projets, dans le cadre du contrat de projets 2007-2013. La commission permanente valide 2 de ces projets :

- Instrumentation mobile (UBO/IUEM*) : 145 000 € ;
- Imagerie médicale (UBO) : 280 000 €.

*Université de Bretagne occidentale/
Institut universitaire européen de la Mer.

• volet innovation : 126 620 €

Le volet innovation du contrat de projet accompagne les structures d'interface de l'innovation, intervenant auprès des entreprises et composant le SRI (Système Régional d'Innovation).

Le Cg29 intervient à 2 niveaux :

- soutien aux actions de sensibilisation et d'appui techniques aux entreprises ;
- aide à l'acquisition d'équipements.

Pour la période 2007-2010 c'est le projet déposé par Bretagne Technologie végétale, qui a été choisi. Il nécessite l'acquisition d'équipements pour développer un programme de recherche intitulé « innovation légumière en Bretagne » (optimisation de la qualité sanitaire des jeunes plants, protection des plantes dans le respect de l'environnement...).

Équipements de recherche :

Ce programme soutient l'achat d'équipements de recherche par les équipes de chercheurs du Finistère. Les besoins émanent de l'UBO, d'organismes de recherche ou de grandes écoles.

- **146 987 €** pour l'UBO ;
- **12 558 €** pour l'ENIB (École nationale d'ingénieurs de Brest) ;
- **34 271 €** pour l'Ifremer ;
- **17 297 €** pour L'institut national de recherche agronomique (si-

tes de Ploudaniel et de Sizun) ;

- **5 100 €** pour l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (site de Plouzané) ;
- **31 650 €** pour Télécom Bretagne ;
- **110 804 €** pour la station biologique de Roscoff (CNRS).

Accueil de post-doctorants à la station de Roscoff :

7 programmes de recherche sont présentés par l'Université de Bretagne occidentale et le CNRS, nécessitant le recrutement d'un chercheur post-doctorant pour une durée minimale d'un an.

3 projets ont déjà été sélectionnés :

UBO : 60 000 €

- Synthèse des molécules à visée magnétique, thérapeutique et diagnostique ;
- Modélisation composite de dispositifs en micro et nano électronique (applications en communications mobiles et spatiales).

CNRS : 30 000 €

- Rôle des espèces invasives sur la diversité et le fonctionnement des écosystèmes intertidaux rocheux natifs (étude de l'impact de l'algue invasive sur la diversité de l'écosystème natif).

Développement du pôle course au large : 439 120 €

Dossier 26, page 135

Pour conforter le développement de la course au large dans le Finistère, et plus particulièrement renforcer le pôle « Finistère course au Large », le CG29 subventionne 4 projets de bâtiments destinés à héberger les bateaux des skippers

s'entraînant à Port La Forêt.

Ces 4 bases identiques seront spécifiquement dédiées à l'accueil, la maintenance et l'exploitation de navires de course au large (monocoque de 60 pieds).

Élaborés en association avec les

gestionnaires du port, ces projets ont été conçus dans le respect des qualités paysagères et esthétiques du port, notamment pour préserver l'unité du site.

COMMISSION TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT

Accompagnement des agendas 21 locaux : 22 744 €

Dossier 29, page 141

Le CG29 a voté un dispositif d'aide financière à l'élaboration et à la mise en place d'agendas 21 locaux.

À ce titre les dépenses relatives à un poste de chargé de mission ou les frais d'études, si la collectivité fait appel à un prestataire peuvent

être pris en compte, à hauteur de 20 % pour les communes et 30 % pour les communautés de communes (montant plafonné à 15 000 € par an, et mobilisable pendant 3 ans maximum).

2 nouvelles collectivités se sont engagées dans l'élaboration d'un

Agenda 21 local et obtiennent une subvention.

- Commune de Locmaria Plouzané : **8 904 €**;
- Communauté de communes du Pays de Quimperlé : **13 840 €**.

COMMISSION DES SOLIDARITÉS

L'association CRESUS* lutte contre le surendettement : 6 000 €

Dossier 46, page 208

L'association CRESUS aide les personnes en difficultés financières, en surendettement non professionnel ou en exclusion bancaire.

Créée en 2007 à Brest, elle a rencontré en 2008 348 personnes sur 5 sites différents (Brest, Quimper, Morlaix, Landerneau et Lorient). Elle fait partie d'une fédération

de 16 CRESUS régionaux dont le siège est en Alsace.

Les demandes et les dossiers sont de plus en plus nombreux (55 à la fin mars 2008, 128 à la fin mars 2009). Deux nouvelles permanences ont vu le jour en 2009 (Carhaix en janvier et Châteaulin en avril), et d'autres ouvertures sont envisagées (Quimperlé,

Douarnenez et Concarneau).

* *Chambre régionale du surendettement social de Bretagne*

Art et patrimoine : du nouveau pour les visites scolaires

Dossier 60, page 259

Depuis plusieurs années le Conseil général du Finistère et la ville de Quimper sont partenaires, pour développer l'accès des publics scolaires à la culture.

Vue la place accordée à l'histoire des arts dans les programmes de l'éducation nationale, le CG29 et la ville proposent de nouveaux parcours.

Les enseignants peuvent ainsi élaborer un programme sur une journée, associant à chaque fois 2 structures partenaires en s'appuyant sur une découverte soit thématique, soit liée à une époque. Quatre structures participent à ces parcours: Musée départemental Breton, Musée des Beaux-arts, Le Quartier, Quimper ville

d'art et d'histoire.

Pour favoriser cette découverte couplée, un tarif spécifique de 50 € par classe va être mis en place, comprenant l'entrée et l'accompagnement.

COMMISSION ENFANCE ET JEUNESSE

Actions de prévention auprès des jeunes et des familles : 260 600 €

Dossier 73, page 373

Dans le cadre des orientations de l'Agenda 21, le Conseil général du Finistère renforce ses actions de prévention auprès des familles, des enfants et des jeunes en soutenant des initiatives partenariales.

I - Des actions de prévention générale auprès des familles

• **les services de médiation familiale, de conseil conjugal et d'entretiens familiaux**

La médiation familiale est un outil de prévention qui permet de préserver les liens familiaux et de maintenir un environnement favorable à l'enfant dans les situations de conflit familial.

- **20 000 €** pour le service médiation familiale de l'Espace famille médiation de la CAF Sud (Quimper): en 2008 il a reçu 200 personnes et traité 108 demandes de médiation;

- **12 000 €** pour le service médiation de l'association Ty Yann (siège à Brest et 1 antenne à Morlaix). 103 demandes en 2008.

- **33 000 €** pour la Maison brestoïse du couple et de la famille à Brest qui réalise 3 types d'activité: le conseil conjugal, les entretiens familiaux et la médiation familiale. Sur l'ensemble des 3 activités l'association a réalisé 362 prestations en 2008. Afin de poursuivre le partenariat et de permettre la consolidation de ces activités, le Cg29 signe une convention tri annuelle avec la maison Brestoïse.

• **les espaces rencontres**

Ce sont des lieux d'accueil parents/enfants qui permettent de renforcer les liens à la suite de ruptures familiales.

- **32 000 €** pour l'espace famille médiation de la CAF à Quimper;

- **32 000 €** pour le Trait d'union de l'association Ty Yann à Brest.

• **le service Écoute parents de l'association Parentel**

Le Conseil général s'est engagé à soutenir financièrement les activités de permanences téléphoni-

ques et d'entretiens ayant une vocation de prévention des troubles familiaux et d'accompagnement à la fonction parentale. Dans ce cadre il renouvelle la convention annuelle avec l'association Parentel. **77 800 €** pour l'année 2009 à l'association Parentel pour son Service écoute parents (980 appels en 2008).

II - Les actions de prévention en direction des jeunes

La prévention jeunesse, en développant des actions individuelles et collectives, aide les jeunes et leurs familles dans leurs parcours de vie et dans la résolution de leurs difficultés personnelles. Ces actions de prévention sont menées par de nombreux intervenants à un niveau très local.

• **Pour l'accompagnement vers l'autonomie des enfants et des jeunes**

2 600 € à l'Association de la fondation des étudiants pour la ville. L'AFEV est une association nationale qui mobilise depuis 18 ans

des étudiants bénévoles. Ceux-ci accompagnent individuellement les jeunes dans les domaines de la scolarité, de l'insertion et de la santé.

Bien que son implantation à Brest soit récente (2006), elle mobilise déjà plus d'une centaine d'étudiants.

Le Cg29, en lien avec les équipes du territoire d'action sociale de Brest métropole océane, contrôle le bon déroulement des accompagnements individualisés menés par l'AFEV. Il propose également des modules de formation pour les étudiants, afin qu'ils acquièrent des notions en matière de protection de l'enfance.

• **Prévention du mal être des jeunes :**

Dans son action de lutte contre le mal être des jeunes, le Conseil

général s'est engagé avec les services de l'État (DDASS) à développer les Points accueil écoute jeunes (PAEJ) sur l'ensemble du territoire finistérien, à l'échelle de chaque pays. Il apporte son soutien financier à parité avec l'État dans la limite de 30 000 € annuels par projet.

15 000 € pour 2009, à l'association SESAM, pour le développement du PAEJ sur le Pays de Centre Ouest Bretagne.

• **Prévention des conduites à risques :**

1 200 € au collectif d'associations « l'Orange bleue ».

Le collectif Rennais « l'Orange bleue » intervient sur les rassemblements festifs et musicaux en Bretagne, et notamment dans le Finistère (13 interventions en 2008).

son rôle: accueillir, informer et dialoguer avec les jeunes afin de réduire les conduites à risques liées entre autres à la consommation d'alcool, de tabac et de drogues.

• **Actions locales de prévention collective jeunesse :**

50 000 € à la communauté de communes du Cap Sizun.

Le Conseil général soutient depuis 10 ans la Communauté de communes du Cap Sizun pour le développement de son programme enfance jeunesse, afin de permettre le maintien des jeunes sur le territoire. Ce programme offre aux familles du Cap Sizun des services d'animation enfance-jeunesse de qualité, de proximité et accessibles au plus grand nombre.

Hébergement et accès au logement : 87 505 €

Dossier 79, page 397

Dans sa délibération du 29 janvier 2009 relative aux droits du logement, l'Assemblée départementale a souhaité conforter le soutien apporté aux différents organismes proposant des solutions diversifiées pour les publics en difficulté de logement et d'insertion.

Ainsi, le Conseil général développe des partenariats avec le centre communal de la ville de Concarneau, l'association « animation et gestion pour l'emploi et l'hébergement en Bretagne » (AGHEB) et la fondation Massé-Trévidy.

1 - Participation aux charges de fonctionnement de la résidence sociale 102 avenue de la Gare à Concarneau : 4 858 €

Le CCAS de Concarneau gère depuis 1999 une résidence sociale

avenue de la gare, qui accueille des hommes de 18 à 60 ans connaissant de grandes difficultés d'insertion sociale. Elle permet aux résidents, grâce aux espaces privatifs et une vie semi-collective, d'y profiter d'un accompagnement au quotidien, d'un suivi social et d'y acquérir une plus grande autonomie.

En 2008 la résidence a accueilli 17 allocataires du RMI (956 jours de présence).

2- Renouvellement de la subvention à l'AGHEB concernant le service d'urgence d'aide sociale Kastell Dour : 49 000 €

Ce service d'urgence d'aide sociale concerne les femmes se trouvant dans la rue pendant les horaires de fermeture des organismes so-

ciaux.

160 personnes ont été hébergées à Kastell Dour en 2008, en majorité des femmes seules ou avec enfants (95 adultes et 65 enfants).

3- Partenariat avec le Comité pour l'habitat des jeunes (CPHJ) : 33 647 €

Le CPHJ constitue l'un des pôles de la Fondation Massé Trévidy. Il développe sur la région de Quimper de nombreuses actions en faveur des jeunes.

Agréé par le Fonds de Solidarité pour le Logement, il gère un parc locatif de logements publics et privés d'insertion.

La convention de partenariat précise les actions du CPHJ que le CG29 soutient :

- Action d'accueil, d'information

- et d'orientation, grâce à des permanences d'accueil;
- Hébergement en urgence des jeunes sans logement;
- Accompagnement des jeunes locataires;
- Dispositif de déménagement solidaire « Toutencamion ».

Travaux dans les collèges : 652 500 €

Dossier 80, page 401

En séance plénière du 29 janvier 2009 a été votée une nouvelle autorisation de programme de 2 millions d'euros qui porte le montant du Plan Pluriannuel des travaux à 85 millions d'euros.

La commission permanente individualise une partie de ces montants sur les opérations à venir :

- Collège Kérallan à Plouzané : mise en place de 2 classes modulaires;
- mise en œuvre des travaux d'accessibilité pour les collèges de :
 - Guilers, Croas ar Pennoc;
 - Morlaix, Mendès France;
 - Concarneau, Sables blancs;
 - Pont Aven, Penanroz.
- Plouzané: collège Kroas Saliou: rénovation du 2^e niveau y compris désamiantage;
- Brest, collège ST Pol Roux: rénovation demi-pension et accessibilité du site.